
COMMISSION VIE SOCIALE ET LOISIRS - 27/07/2009

Présents :

Jean-Luc AIGOUY (Fédération des Foyers Ruraux), Christian AYESTEN (Télédraille), Agnès BADAROUX (mairie de Ste-Enimie), Ingrid HEITZ (Hardi les arts/Les hebdos de l'été), Christian HUGUET (Communauté de communes Pays de Florac et du Haut Tarn), Stéphane LAMBERT (Cinéco), Daniel SIMON (habitant), Lucie HUGON (Pays GCC), Sylvain LHUILLIER (Pays GCC).

Excusés :

Frédéric BOUSQUET, Vincent KOPF, Alain ARGILLIER, Sophie BOSC

Ordre du jour :

- 1 - Présentation et avancement des projets
- 2 - Projet de Schéma de Développement Culturel à l'échelle du Pays

1. Présentation et avancement des projets :

❖ CINECO : présentation de la Fiche Action 2010

La Fiche Action « Maintien et développement du cinéma itinérant sur le Territoire du Pays » a déjà été rédigée par Cinéco, mais elle ne met pas assez en valeur l'action de Cinéco. Il est proposé qu'elle soit retravaillée, et qu'il y ait des allers-retours avec les autres membres de la Commission et les techniciens du Pays.

Un dossier plus complet pourra être joint à la Fiche Action.

❖ Hardi les Arts : les Hebdos de l'été ; l'orchestre et le bal pour enfants

Rappel : En 2009, Hardi les Arts a travaillé avec le Foyer Rural de La Malène pour monter un catalogue d'animations avec des artistes régionaux à proposer aux communes pour leur programmation estivale. Cette opération s'appelle « Les hebdos de l'été ». Cet été ça a fonctionné entre Florac et la Malène, où les mêmes artistes se sont produits à des dates différées. Cela permet de mutualiser et de baisser les coûts afin d'avoir des spectacles de qualité.

Pour 2010, l'idée est d'élargir le concept à l'ensemble du Pays GCC.

Hardi les Arts portera le projet pour 2010, mais souhaiterait à terme que ce soit une autre structure plus légitime. Compte tenu des délais serrés, l'association se propose d'établir le catalogue et d'aller le proposer aux municipalités pour créer 3 à 4 circuits (la même programmation tournerait sur 4 territoires) dès le mois d'Octobre 2009.

Par ailleurs Hardi les Arts évoque le projet de la mise en place d'un orchestre par des enfants, et d'un bal adressé également à des enfants. Un cofinancement sera demandé dans le cadre du CEL, et une Fiche Action déposée pour le Contrat de Pays 2010.

❖ Présentation du projet de « TéléDraille.org, portail multimédia en Cévennes »

Il s'agit d'une Web TV, qui serait avant tout une télévision de proximité et de territoire, accessible par Internet. Comme le but est d'en faire une télévision participative, un média collaboratif, l'association rencontre des acteurs du territoire pour se faire connaître et trouver du soutien. Le territoire se partage entre les départements du Gard et de la Lozère, pour couvrir l'ensemble des Cévennes.

Deux personnes sont à l'origine du projet, techniciens de l'audiovisuel (une réalisatrice et un caméraman). Actuellement le projet est suivi par l'incubateur d'entreprises « AlterIncub », il fait parti des cinq projets retenus sur la Région Languedoc Roussillon. En 2009 le projet a reçu des crédits par l'intermédiaire du Contrat de Pays Cévennes.

Tourné vers l'économie sociale et solidaire, la structure porteuse deviendrait une SCOP ou SCIC dans le cas où des collectivités seraient intéressées pour rentrer dans le capital.

Les recettes envisagées proviendraient notamment de la vente de prestations vidéo concernant l'autofinancement.

La Commission s'accorde à dire que c'est un projet très intéressant, mais note toutefois les difficultés compte tenu de l'accès à Internet et au bas débit notamment dans les Cévennes profondes.

Il est décidé de déposer une Fiche Action, et de vérifier au préalable si c'est possible vu que le siège social ne se trouve pas sur le territoire du Pays.

❖ Projet association STOLON

L'association propose de déposer deux fiches action concernant les projets suivants :

- Mise en place d'une exposition itinérante Baschet, suivi pédagogique (formation, animation)
- Poursuite du programme d'inventaire acoustique du patrimoine

Décision :

- Six Fiches Action seront proposées pour le contrat de Pays 2010 par 4 porteurs de projet :

1. Cinéco pour le fonctionnement général de l'association ;
2. Hardi les Arts pour les Hebdos de l'été ;
3. Hardi les Arts pour l'orchestre et le bal pour enfants ;
4. Télédraille pour la télévision du territoire Cévenol ;
5. Stolon pour la mise en place d'une exposition itinérante Baschet ;
6. Stolon pour le programme d'inventaire acoustique du patrimoine.

- Il est décidé de faire circuler chaque Fiche Action par mail pour que chacun puisse amener des éléments (après modifications, envoyer le mail en cliquant sur « *répondre à tous* »).

- Il est rappelé qu'un dossier plus complet accompagnant la Fiche Action est un plus.

2. Projet de Schéma de Développement Culturel à l'échelle du Pays

Il est décidé d'embaucher un Chargé de mission Culture à compter du 1^{er} Janvier 2010, pour un CDD de 1 an.

Ses principales missions seront de réaliser le schéma de développement culturel (recensement des acteurs du territoire, des outils utilisés, des équipements), et parallèlement de décliner ce schéma en programme d'actions. Le schéma de développement culturel se limitera au spectacle vivant, c'est-à-dire aux animations sur le territoire (caractère évènementiel).

La personne recrutée sera chargée de compléter le catalogue réalisé en amont par Hardi les Arts, et de proposer un agenda commun concernant les Hebdos de l'été.

Deux axes d'action devront être mis en œuvre :

- la coordination pour les événements l'été
- le soutien au développement d'actions en hors saison

L'idée est d'étudier les possibilités de mutualisation, et de voir également les projets possibles en investissement (achat matériel en commun, ...).

Ressources : le chargé de mission pourra s'appuyer sur les différents diagnostics réalisés pour la mise en place des Contrats Educatifs Locaux sur le territoire du Pays, qui recense déjà les associations et équipements socioculturels et sportifs. Par ailleurs, Christian HUGUET nous informe qu'il existe un Schéma Culturel à l'échelle du département, sur lequel il sera possible de s'appuyer. Enfin, Jean-Luc AIGOUY précise qu'une étude sera réalisée prochainement par sur la qualité du parc départemental des équipements culturels.

Décision :

- Une Fiche Action sera proposée pour la mise en œuvre du Schéma de Développement Culturel sur le territoire du Pays GCC.
- Pour ce faire, un chargé de mission Culture pourrait être embauché pour une durée de 1 an de janvier 2010 à janvier 2011.